

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE SÉNÉGAL



POINTS SAILLANTS

- Disponibilité très satisfaisante des pâturages et de l'eau dans le centre, le sud et l'est mais des déficits de production fourragère enregistrés dans le nord
- Feux de brousse étendus à Matam, Tambacounda et Kaffrine
- Bon embonpoint des petits ruminants mais dégradation localisée de l'embonpoint des gros ruminants dans le nord et le centre
- Prix du bétail en hausse mais une baisse de celui des céréales
- Termes d'échange défavorables pour les éleveurs
- Faible appui au secteur pastoral



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) pour appuyer le Système d'Alerte Précoce (SAP) national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine, Fatick et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un collecteur du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Ces données sont accessibles en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Land Monitoring Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené aux versions actuelles des produits a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Les produits sont basés sur les données des satellites SENTINEL-2, SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

TABLE DES MATIERES

Points saillants	1
Contexte	4
Situation pastorale	4
Concentration et mouvements	4
Ressources en pâturage.....	5
Ressources en eau	7
Feux de brousse	9
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	10
Vols de bétail, conflits et insécurité	13
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral et disponibilité d'aliment pour bétail .	14
Prix des marchés	16
Conclusion.....	21
Perspectives et recommandations	22
Information et contacts	22
Partenariats.....	22

CONTEXTE

La période d'octobre à novembre 2025 marque la fin de la saison des pluies et le début de la saison sèche froide ainsi que la reconstitution de certaines ressources naturelles, notamment des ligneux.

Les précipitations enregistrées au cours de la période d'octobre ont été insignifiantes et mal réparties à travers le pays. Cette situation est un des facteurs à l'origine de la mauvaise répartition du couvert végétal et de la faible alimentation de la nappe phréatique et des mares.

Sur le plan économique, la période ne coïncide pas avec des fêtes particulières. Toutefois, la consommation locale continue à être fournie (boucherie, célébration de fêtes familiales, etc.). Le prix des denrées alimentaires, notamment le riz, l'huile, le carburant et le gaz, a connu une légère baisse, ce qui devrait avoir un impact positif sur les conditions de vie des communautés et, par ricochet, sur le bétail, car la diminution du coût du transport influencera le prix de l'aliment de bétail.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

La figure 1 fait état des concentrations et des mouvements de bétail observés sur la période d'octobre à novembre 2025 au Sénégal. L'analyse de cette carte révèle des mouvements importants de cheptels à l'échelle du territoire national. Certaines localités, notamment les régions de Louga, Kaolack et Tambacounda, ont enregistré des arrivées massives.

Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. La zone de Louga enregistre le retour des troupeaux en transhumance dès l'installation des pluies. Quant aux autres localités, elles offrent une diversité floristique à forte valeur nutritive contribuant au bien-être des animaux. Cette disponibilité fourragère attire les éleveurs en quête de pâturages de qualité, mais la situation crée une forte pression sur les ressources naturelles et peut parfois entraîner des conflits entre exploitants.

Les mouvements pour cette même période se caractérisent par des arrivées massives au ranch de Dolly, à Darou Mousty (depuis Louga et Diourbel) et à Galoya depuis Thillé Boubacar. Ces flux s'expliquent par la recherche d'un pâturage de bonne qualité en réaction à l'envahissement de *Diodia Scandens* présente dans la zone sylvopastorale du Ferlo¹.

Parallèlement, des départs ont été notés à partir de Darou Mousty vers Diourbel et de Mbar vers Ndiago. Après la période de récolte, certains agriculteurs autorisent les éleveurs à accéder à leurs champs pour récupérer les résidus de culture. Cette pratique bénéficie aux deux parties : les résidus constituent une ressource nutritive importante pour les animaux, tandis que la présence du bétail contribue à casser la croûte du sol et à enrichir les champs en fumure organique, améliorant ainsi leur fertilité et les rendements futurs.

¹ [CGES page 48](#)

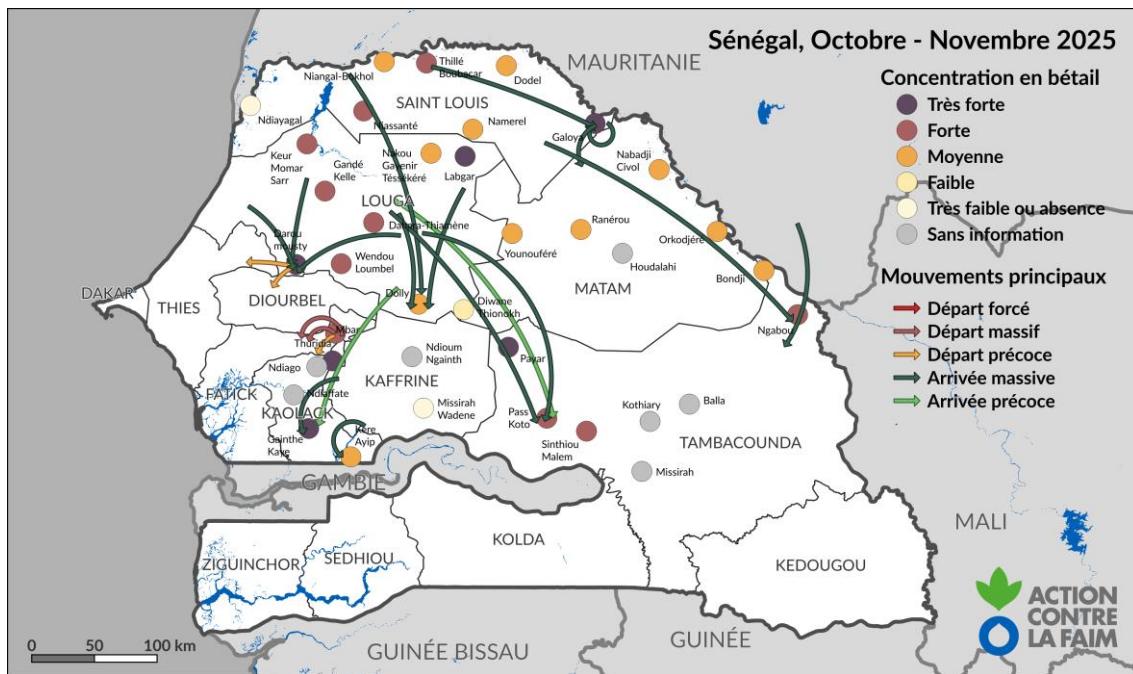


Figure 1 – Concentration et mouvements de bétail sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

RESSOURCES EN PATURAGE

Les figures 2 et 3 offrent une lecture complémentaire de la situation pastorale au Sénégal sur la période d'octobre à novembre 2025. La figure 2 présente la fraction de couverture végétale tandis que la figure 3 illustre les anomalies normalisées de production de biomasse durant l'hivernage. La mise en corrélation de ces deux cartes permet d'identifier les zones à forte productivité végétale ainsi que celles où la saison a été déficitaire par rapport à la moyenne des 25 dernières années.

L'analyse croisée révèle une couverture végétale moins dense dans la partie nord du pays (régions de Saint-Louis, Louga et Matam). Cette situation s'explique par une pluviométrie inférieure à la moyenne, un arrêt précoce des pluies et un surpâturage prolongé, qui limite la régénération du couvert végétal. Ces zones affichent également des anomalies négatives de biomasse (figure 3) confirmant une saison végétative en dessous de la moyenne. Cela peut entraîner une dégradation des pâturages, une pression accrue sur les ressources naturelles, et potentiellement des mouvements de transhumance vers des zones plus favorables. À l'inverse, les régions du Sénégal oriental (Tambacounda, Kédougou) et de la basse Casamance (Sédhiou, Ziguinchor) présentent une bonne couverture végétale (figure 2) et des anomalies positives de biomasse (figure 3).

Cette situation explique la forte présence de transhumants dans ces localités, en quête de pâturages de qualité au niveau de Labgar, Thiamène, Daraou Mousty, Diwane Thionokh pour la région de Louga, Missirah (région de Kaffrine), Payar, Pass Koto, Ngabou (région de Tambacounda) et Okodjéré (région de Matam). Ces poches de verdure constituent des zones refuges pour le bétail et peuvent jouer un rôle stratégique dans la gestion des flux pastoraux.

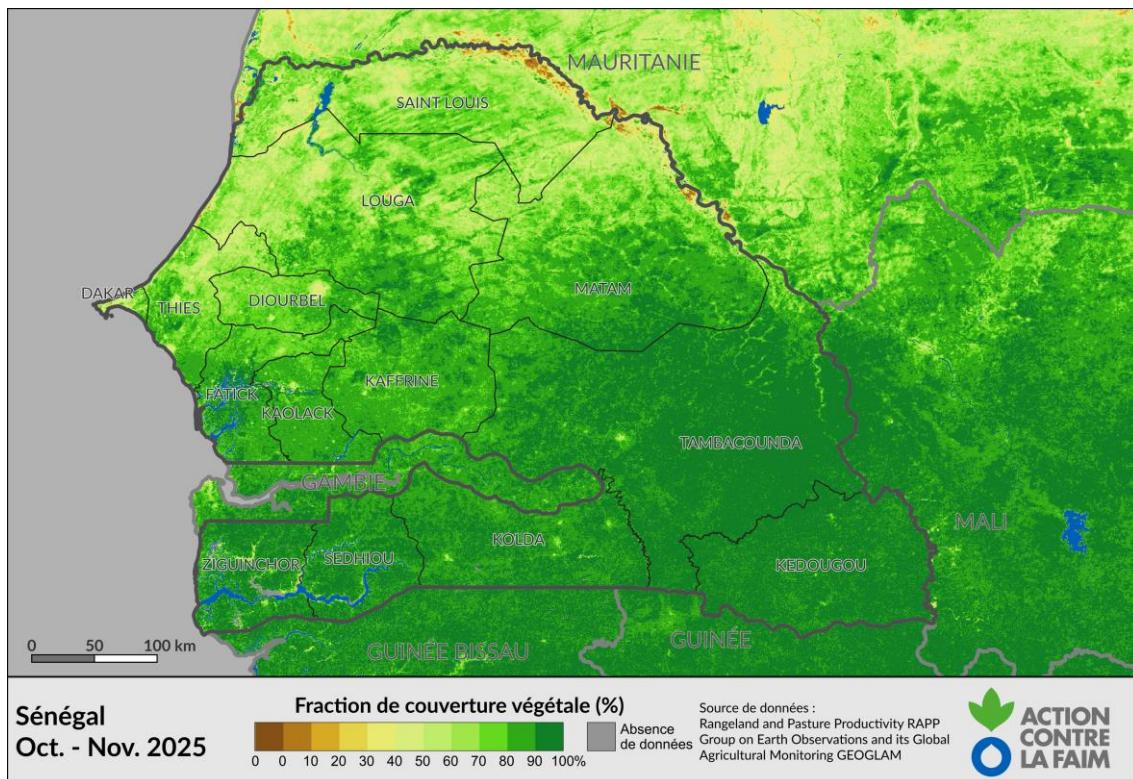


Figure 2 – Fraction de couverture végétale sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

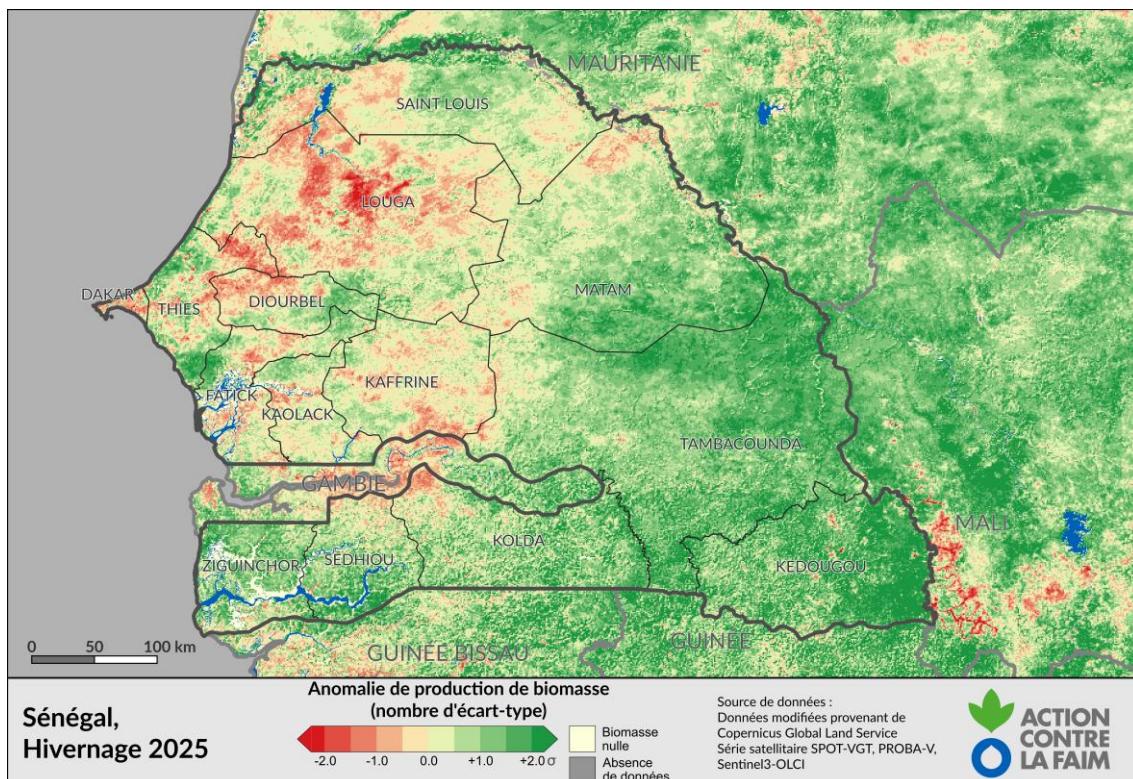


Figure 3 – Anomalie normalisée de production de biomasse durant l'hivernage 2025 sur le Sénégal

La figure 4 confirme les dynamiques observées dans les figures précédentes, en illustrant l'état des ressources pastorales à travers le territoire sénégalais sur la période d'octobre

à novembre 2025. Ces zones, déjà identifiées comme favorables dans les cartes de biomasse et de couverture végétale, constituent des pôles d'attraction pour les transhumants en quête de ressources fourragères de qualité.

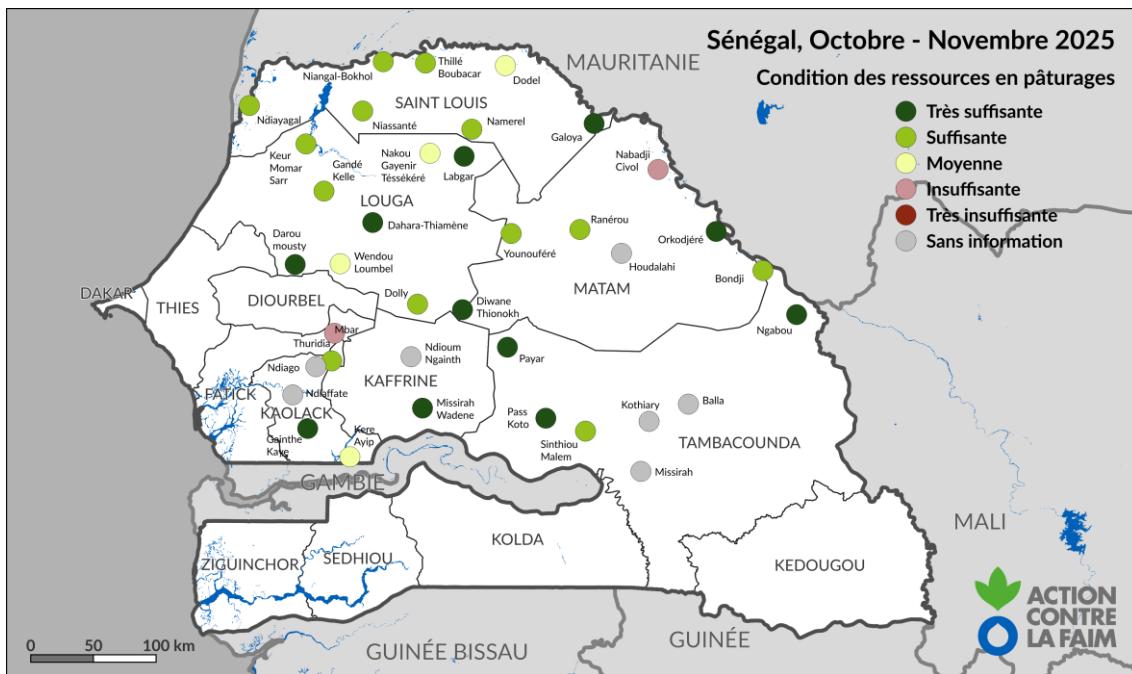


Figure 4 – Situation des ressources en pâtrage enregistrée sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

La figure 5 illustre la condition des ressources en eau au Sénégal pour la période d'octobre à novembre 2025. Elle présente une cartographie ponctuelle de la disponibilité en eau à travers le territoire.

La carte montre que la ressource en eau est jugée très satisfaisante à satisfaisante à l'échelle du territoire national. Cependant, certaines localités affichent une offre en ressources hydriques moyennes : principalement dans le centre du pays (Kaffrine, Kaolack, Diourbel) et certaines parties du Sénégal oriental.

Cette situation résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : la baisse de la pluviométrie et par ricochet de la nappe phréatique, l'assèchement prématûré des eaux de surface, l'ensablement des mares, le faible taux d'infiltration des eaux de surface due à la croute de la terre et la température très élevée dans certaines localités occasionnant l'évaporation de l'eau. Ces localités en situation moyenne jouent souvent un rôle de zone tampon dans les mouvements de transhumance : elles accueillent temporairement les troupeaux en transit mais leur capacité d'accueil reste fragile.

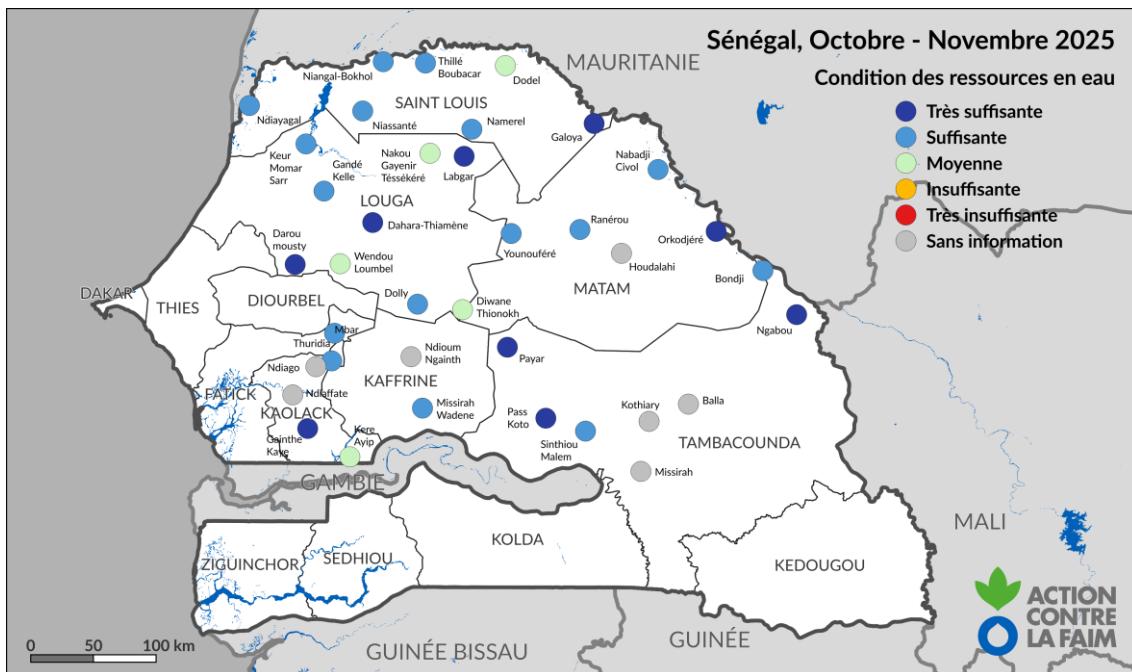


Figure 5 – Situation des ressources en eau enregistrée sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

La figure 6 illustre la répartition des principales sources d'eau potable à travers le territoire sénégalais. Elle distingue les types de points d'eau utilisés par les communautés : fleuves et lacs, mares, puits, forages, et autres sources. Cette typologie permet d'apprécier la diversité des systèmes d'approvisionnement et leur vulnérabilité face aux aléas climatiques.

Les eaux de surface notamment les mares et le fleuve Sénégal jouent un rôle essentiel dans l'abreuvement des animaux, surtout dans les zones pastorales du Ferlo et du centre-est. Elles constituent une ressource stratégique mais sont saisonnières et vulnérables à l'assèchement comme le montre la carte des ressources en eau (figure 5).

La carte révèle également une dépendance aux forages et puits dans le centre et le nord (Louga, Kaffrine, Diourbel, Matam). Pour le nord, sahélien, les nappes sont profondes et peu de mares permanentes sont alimentées. Les forages motorisés ou manuels sont souvent nécessaires pour accéder à l'eau. Il convient de souligner que le nombre de forages pastoraux est très limité par rapport à l'effectif du cheptel. Ainsi, la disponibilité de l'eau au cours de l'année se pose avec acuité dans certaines zones et l'accès à la source hydrique peut être source de conflits.

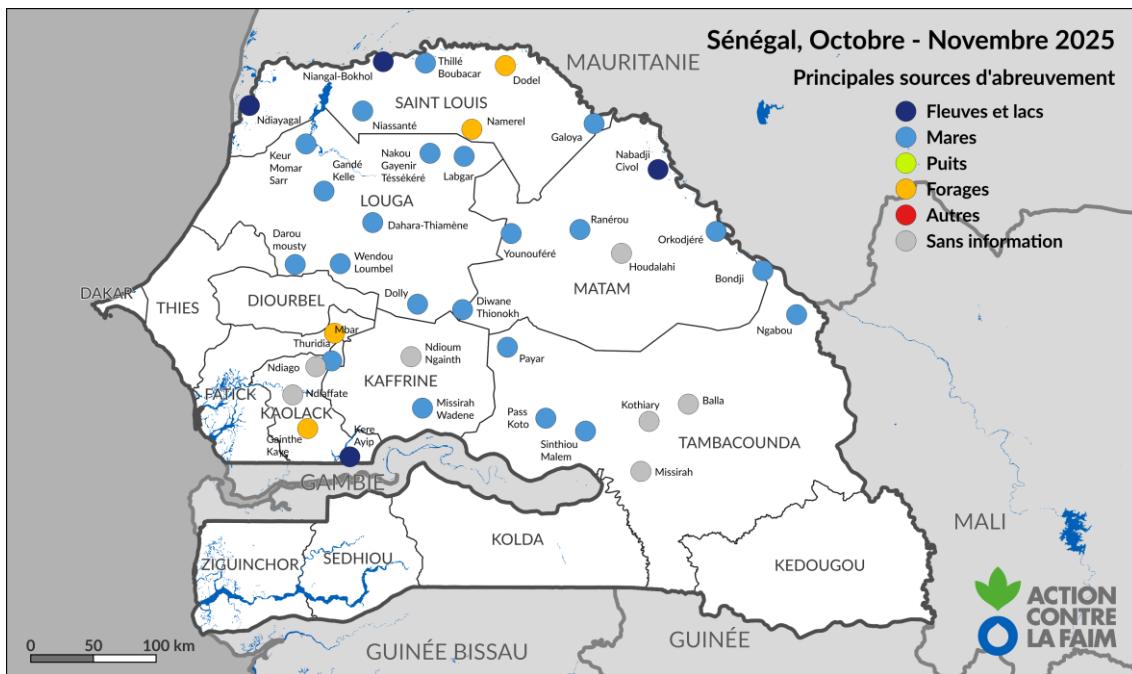


Figure 6 – Principales sources d'abreuvement utilisées sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSÉ

La figure 7 présente la répartition et la taille des feux de brousse enregistrés au Sénégal durant la période d'octobre à novembre 2025. Elle met en évidence plusieurs foyers d'incendie dans les régions de Matam, Tambacounda et Kaffrine, avec des zones brûlées étendues et des feux de grande à très grande taille. Ces incendies affectent directement les ressources pastorales et la régénération du couvert végétal en fin d'hivernage.

Les causes sont multiples : certains feux sont déclenchés par des exploitants de ressources naturelles (apiculteurs, charbonniers, transhumants) qui utilisent le feu comme outil de gestion mais sans toujours en maîtriser la propagation ni l'éteindre. D'autres sont liés à des tensions entre agriculteurs et éleveurs, notamment lorsque des champs sont envahis par le bétail en période de culture. Dans certains cas, des feux sont allumés en réaction, aggravant les conflits d'usage.

Cette situation pose l'éternel problème entre éleveurs et agriculteurs. Il serait important de mettre en place des comités de gestion des zones de pâturage pour sensibiliser les utilisateurs de feux sur la nécessité d'éviter de brûler les zones de pâturage.

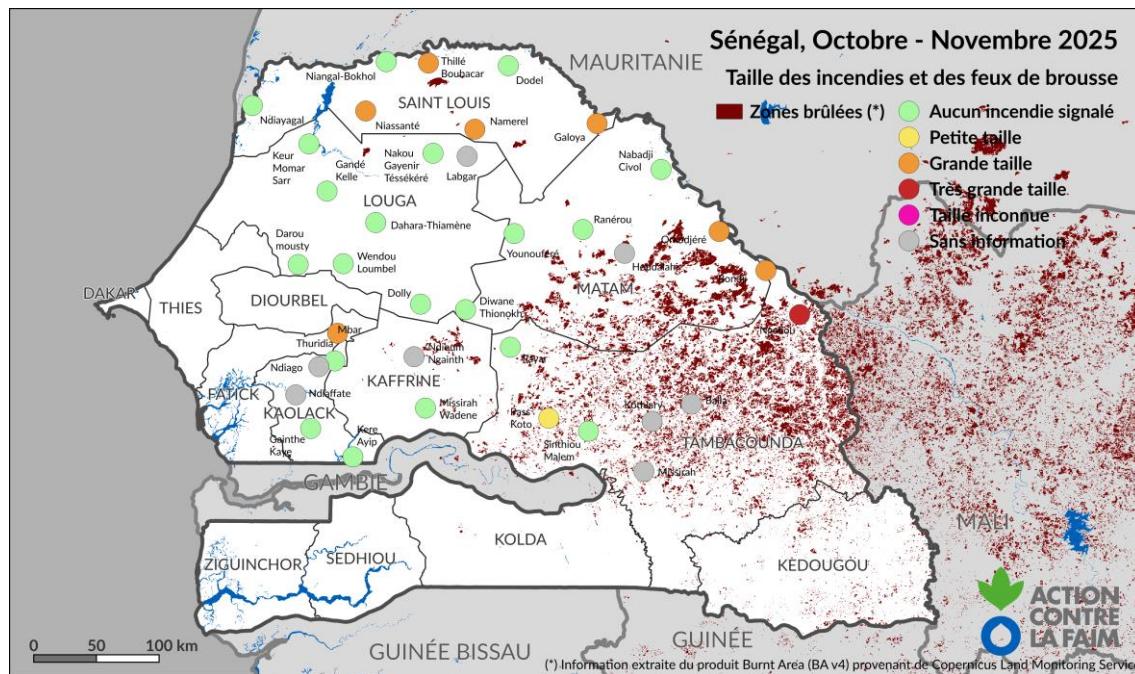


Figure 7 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTE DES ANIMAUX

Les figures 8 et 9 présentent respectivement les états d'embonpoint des petits et des gros ruminants observés pour la période d'octobre à novembre 2025.

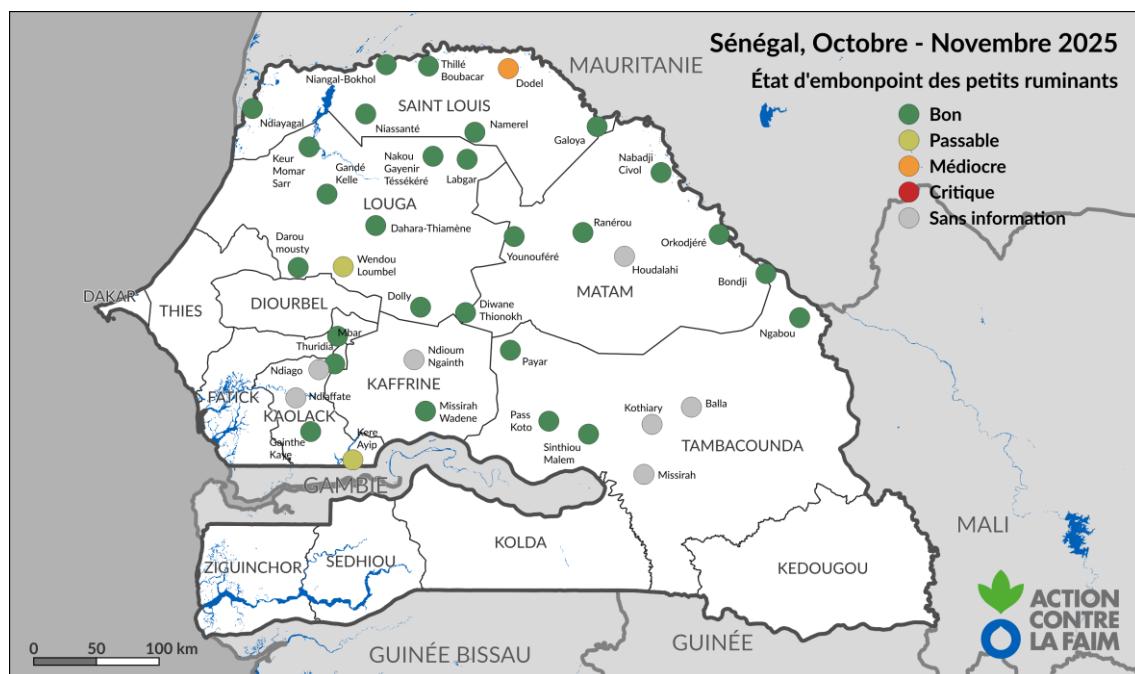


Figure 8 – État d'embonpoint des petits ruminants enregistré sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

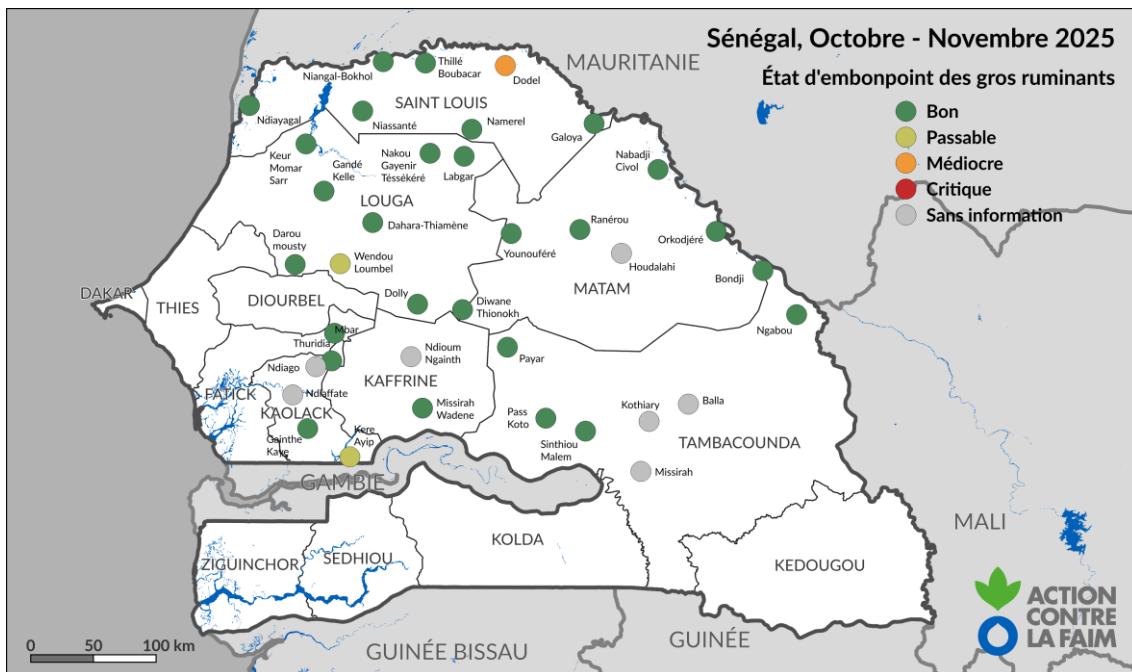


Figure 9 – État d'embonpoint des gros ruminants enregistré sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

L'analyse de la carte montre que l'état d'embonpoint des petits ruminants est globalement bon. En effet, cette période coïncide avec la fin de la saison des pluies caractérisée par une bonne disponibilité en pâturages et en eau. Les animaux sont bien nourris.

Il convient toutefois de souligner quelques cas isolés d'embonpoint passable dans les localités de Dodel, Keur Ayip et Wendou Loumbel. En général, les animaux en embonpoint passable produisent moins de lait et de viande. Leur prix baisse également lorsqu'ils sont vendus sur pied.

Si les petits ruminants affichent globalement un bon embonpoint, la situation est plus contrastée pour les gros ruminants. Plusieurs localités du centre et du nord du pays présentent un embonpoint passable à médiocre, voire critique dans certains cas.

Ces disparités peuvent s'expliquer par une pression prolongée sur les ressources fourragères et hydriques, ainsi que par la sensibilité accrue des gros ruminants aux déficits environnementaux².

La figure 10 présente les foyers de maladies animales signalées au cours de la période. Les cas sont concentrés dans la partie nord du pays, notamment à Niangal Bokhol, Niassanté, Ndiayagal, Galoya (région de Saint-Louis), Fandé Kelle, Darou Mousty, Nakou Gaynir et Téssékéré (région de Louga), avec quelques cas isolés dans la région de Matam (Ranérou) et à Keur Ayip (région de Kaffrine).

La figure 11 confirme que les principales causes de mortalité animale sont liées à des maladies, avec des foyers localisés à Niassanté, Galoya et Keur Ayip. Malgré ces cas, la situation sanitaire du cheptel reste globalement satisfaisante à l'échelle nationale. Ce résultat s'explique en grande partie par le respect du calendrier de vaccination par les éleveurs.

² <https://books.openedition.org/irdeditions/9631>

Cette dynamique positive mérite d'être consolidée, à travers un appui continu des autorités sanitaires et une coordination renforcée avec les associations d'éleveurs, afin de préserver durablement la santé du cheptel.

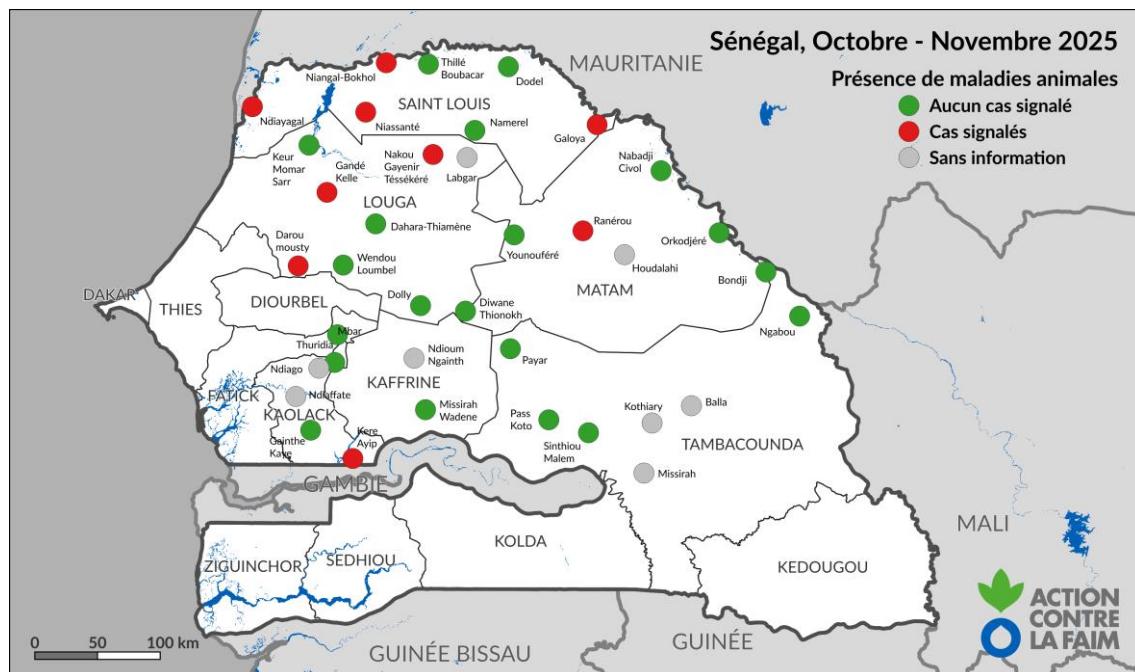


Figure 10 – Présence signalée de maladies animales sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

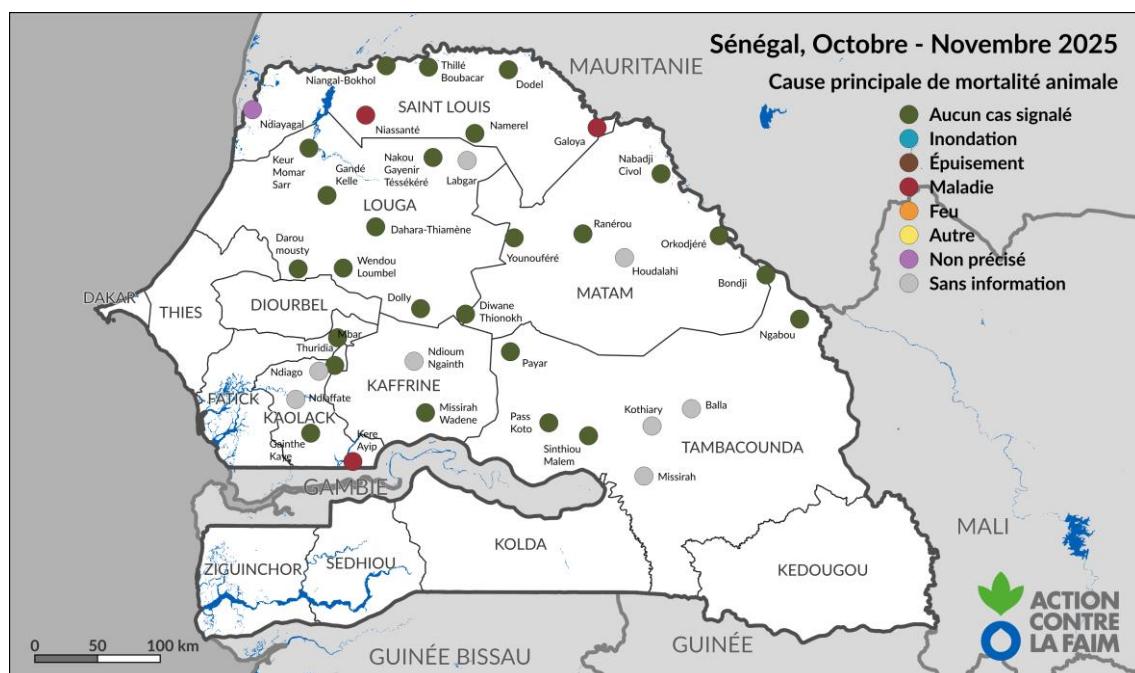


Figure 11 – Causes principales de mortalité animale rapportées sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSECURITE

Le vol de bétail est répandu sur l'ensemble du territoire national, avec des foyers majeurs à Louga, Saint Louis et Kaolack (Figure 12). Ces vols fragilisent les ménages pastoraux et alimentent les tensions locales. Ils appellent à une sécurisation renforcée.

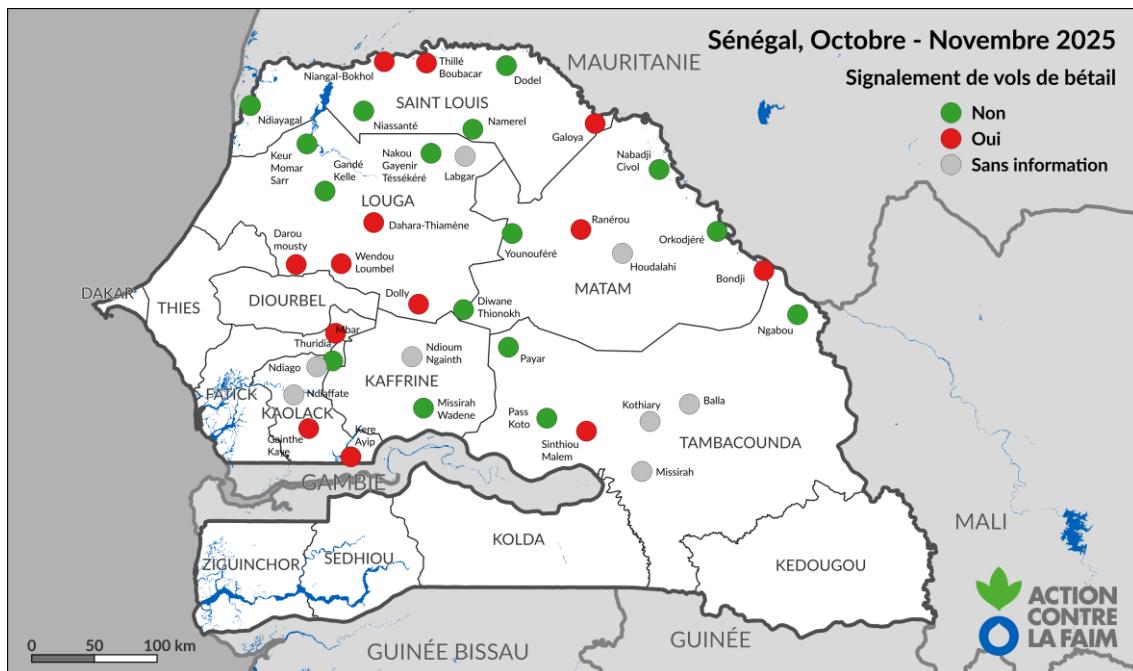


Figure 12 – Vols de bétail rapportés sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

Les cas de conflit comme en atteste la figure 13, sont moins fréquents dans le pays. Quelques cas sont signalés au niveau de Galoya, Darou Mousty, Keur Ayip et Guainth Kaye.

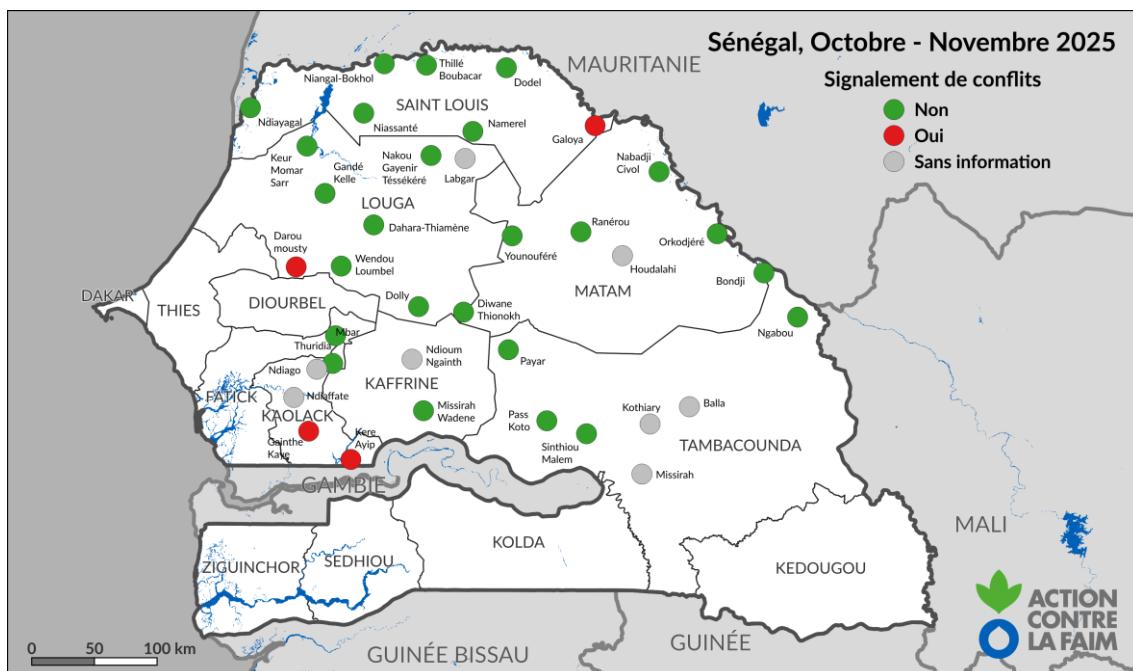


Figure 13 – Conflits rapportés sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

En général, les conflits sont occasionnés par la divagation des animaux et/ou à la compétition pour les ressources naturelles. En effet, la raréfaction des ressources naturelles occasionne des conflits. Pour la préservation du climat social, il importe de mettre en place des mécanismes de médiation locale en vue de solutionner les conflits latents ou anciens. A ces vols s'ajoutent les pertes non élucidées, probablement liées à la complexité des mouvements et au mélange des troupeaux. Toutefois, les zones sans information révèlent un déficit de surveillance qui peut masquer des incidents non déclarés, limitant la capacité d'anticipation.

ACCES AUX MARCHES, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPOBILITE D'ALIMENT POUR BETAIS

La figure 14 illustre l'état d'ouverture et d'accessibilité des marchés à travers le territoire sénégalais pour octobre-novembre 2025. La carte illustre que tous les marchés sont ouverts et accessibles. Cette situation est favorable à la circulation des produits agricoles et pastoraux, à la stabilisation des prix et à la sécurité alimentaire locale. Cependant, les coûts de transport et la volatilité des prix peuvent limiter les bénéfices pour les éleveurs.

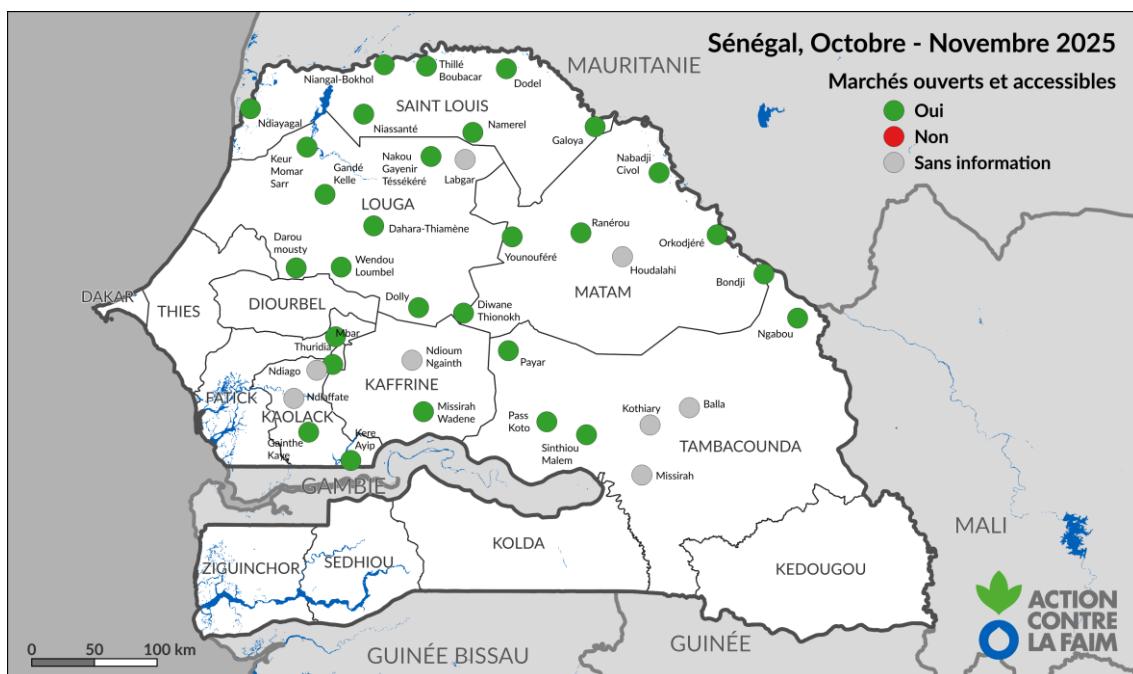


Figure 14 – Marchés ouverts et accessibles sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

La figure 15 illustre la présence ou l'absence de soutien au secteur pastoral dans les différentes localités suivies. Cette cartographie permet d'identifier les zones couvertes par des interventions ainsi que celles qui restent en marge des dispositifs d'appui.

Pour la période, la carte révèle une couverture très partielle du soutien pastoral, concentrée dans certaines localités du centre et du nord du pays. En revanche, plusieurs localités du nord et du centre (Matam, Louga, St-Louis et surtout Tambacounda) indiquent une absence de soutien malgré leur exposition aux déficits fourragers et hydriques en plus des suspicions de maladies animales relevés dans les cartes précédentes. Cette disparité territoriale peut accentuer la vulnérabilité des éleveurs dans ces zones et générer des tensions autour des ressources.

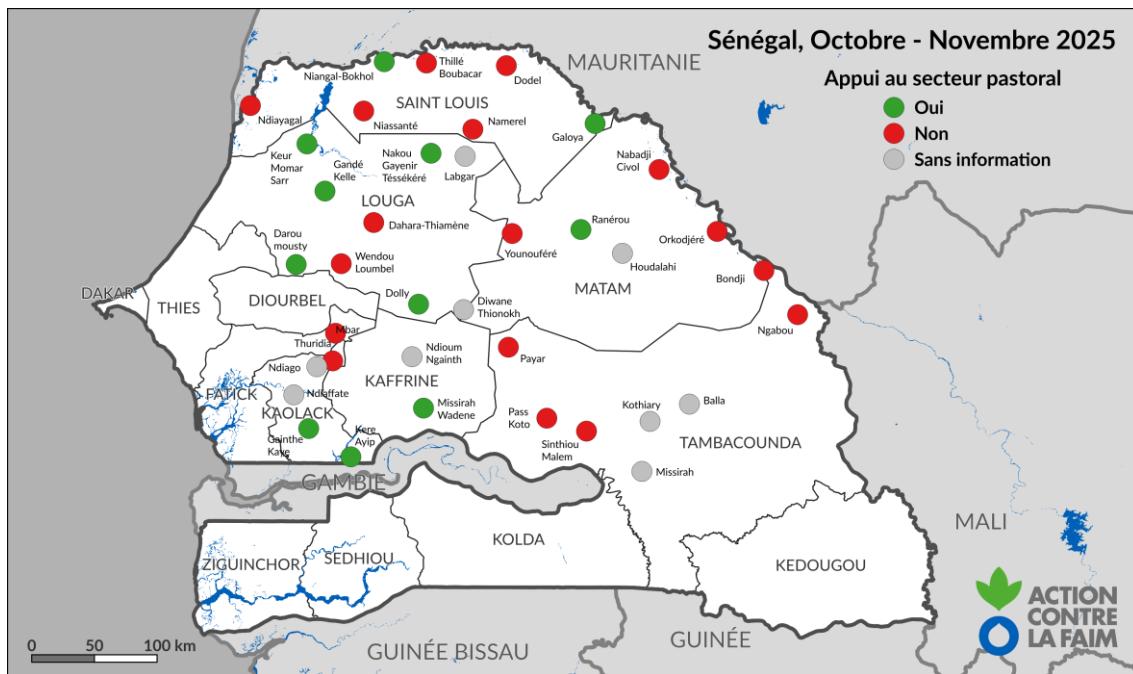


Figure 15 – Zones d'appui au secteur pastoral sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

La figure 16 illustre la présence ou l'absence de pénuries d'aliments pour bétail pour octobre -novembre 2025. Elle révèle une concentration de pénuries dans le nord et le centre du pays, notamment dans les régions de Fatick et Kaolack en plus de la partie nord du Ferlo.

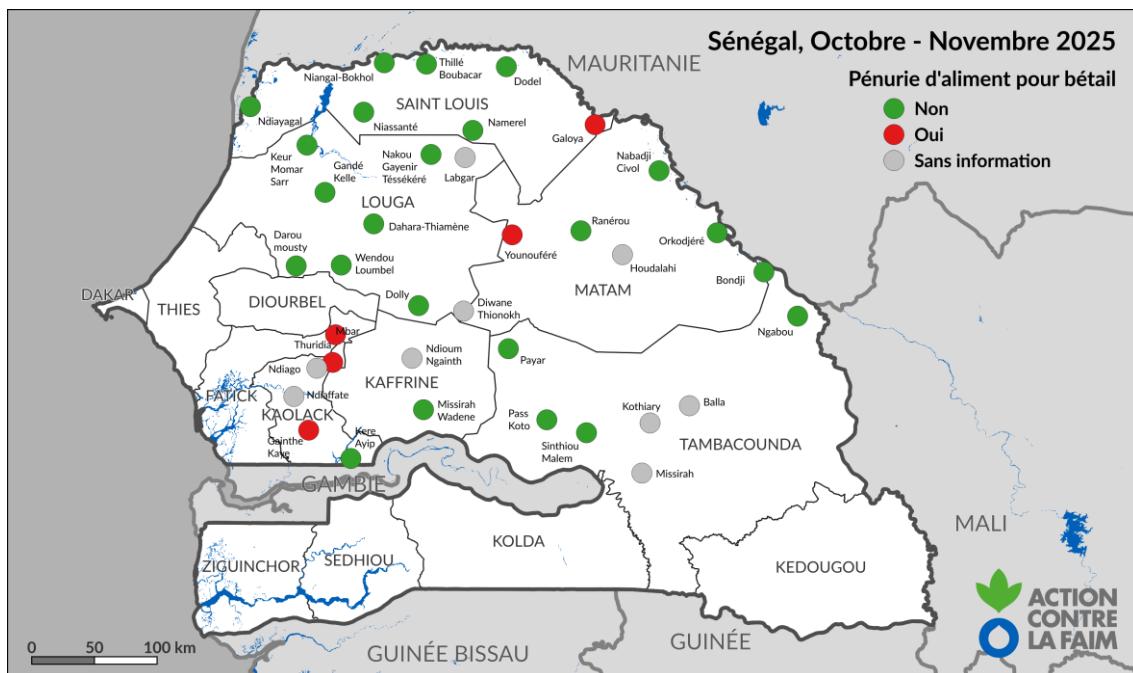


Figure 16 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée sur la période d'octobre à novembre 2025 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHES

Tableau 1 - Prix de marché et termes de l'échange d'octobre à novembre 2025 au Sénégal

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Sorgho	Aliment bétail	Termes échange			
			Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle					Bovin mâle	Riz	Mil	
			FCFA/tête						FCFA/kg						kg/tête	
Fatick	Gossas	Mbar	45 000	30 000	70 000	50 000	800 000	450 000	410	250			350	1 951	3 200	
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	40 000	30 000	80 000	70 000	350 000	300 000	500	175	300	300	700	2 000		
	Malem Hodar	Abioum Gaintli														
Kaolack	Ginguinéo	Ndiago														
	Guinguineo	Thuridia	50 000	40 000	90 000	65 000	400 000	320 000	475	250	375	375	842	1 600		
	Kaolack	Ndiaffate														
	Nioro du Rip	Gainthe Kaye	35 000	60 000	60 000	80 000		300 000	450	250	400	300				
		Keur Ayip	40 000	30 000	110 000	58 000	600 000	375 000	375	200	300	400	1 600	3 000		
Louga	Kébémer	Darou Mousty	27 500	25 000	100 000	60 000	450 000	350 000	350	275	310	300	1 286	1 636		
		Dahara-Thiamène	45 000	33 000	92 500	45 500	450 000	337 500	400	300		300	1 125	1 500		
		Diwane Thionokh	30 000	30 000												
		Dolly	35 000	26 000	82 500	55 000	280 000		400	290		275	700	966		
	Linguère	Labgar														
		Nakou G. Téssékéré	50 000	35 000	80 000	55 000	500 000	350 000	350	368		213	1 429	1 361		
		Wendou Loumbel	37 000	29 000	120 000	78 500	760 000	650 000	450	300	275	275	1 689	2 533		
		Gandé Kelle	35 000	38 000	80 000	75 000	500 000	600 000	300	400		300	1 667	1 250		
		Keur Momar Sarr	30 000	35 000	65 000	40 000	500 000	300 000	500	350	350	300	1 000	1 429		
Matam	Kanel	Orkodjéré	45 000	25 000	100 000	45 000	350 000	250 000	400	300	300	300	875	1 167		
	Matam	Nabadji Civol	35 000	22 500	82 500	52 500	500 000	200 000	450	400	500	300	1 111	1 250		
		Ranérou Commune	40 000	30 000	85 000	60 000	600 000	400 000	400	400	400	300	1 500	1 500		
	Ranerou	Younouféré	35 000	30 000	70 000	60 000	475 000	295 000	350	250	300	250	1 357	1 900		
Saint-Louis	Dagana	Ndiayagal (Diamma)	30 000	27 500	35 000	30 000	350 000	300 000	400	500		300	875	700		
		Niangal-Bokhol	40 000	30 000	90 000	75 000	400 000	300 000	450	600		350	889	667		
		Niassanté	38 500	36 000	75 000	65 000	635 000	525 000	300	450	500	250	2 117	1 411		
	Podor	Dodel	35 000	37 500	65 000	50 000	450 000	250 000	350	300	400	200	1 286	1 500		
		Galoya	45 000	35 000	75 000	52 500	715 000	350 000	450	400	500	300	1 589	1 788		
		Namerel	32 000	30 000	85 000	45 000	600 000	320 000	400	450	450	250	1 500	1 333		
		Thillé Boubacar	40 000	30 000	80 000	40 000	525 000	350 000	350	400		300	1 500	1 313		
Tamba	Bakel	Bondji	40 000	38 000	70 000	47 000	350 000	250 000	375	500	250	250	933	700		
		Ngabou	40 000	30 000	60 000	38 750	400 000	275 000	400	300	300	300	1 000	1 333		
	Koumpen toum	Pass Koto														
		Payar	30 000	22 000	65 000	33 000	285 000	178 000	350	200	250	300	814	1 425		
	Tamba	Balla	42 000	29 000	85 000	34 000	320 000	275 000	350	200	200	300	914	1 600		

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 1 présente les prix du bétail et des céréales relevés dans les principales zones agro-pastorales du Sénégal, ainsi que les termes d'échange exprimés en kilogrammes de riz ou de mil qu'un éleveur peut acquérir en vendant un bovin mâle.

Ces données constituent un indicateur clé du bien-être pastoral en reflétant la capacité des ménages à convertir leur cheptel en denrées alimentaires.

Trois profils régionaux se dégagent. Certaines localités, notamment Mbar (région de Fatick), affichent des termes d'échange très favorables, atteignant 3 200 kg de mil par bovin vendu. Ce niveau élevé résulte d'une bonne valorisation du bétail combinée à des prix céréaliers relativement modérés, ce qui renforce le pouvoir d'achat pastoral.

D'autres zones présentent un équilibre relatif, avec des termes d'échange autour de 1 500 kg de mil, comme Ranérou Commune (région de Matam). Ce niveau traduit une parité entre les prix du bétail et ceux des céréales, sans avantage net ni dégradation marquée pour les ménages.

Enfin, certaines localités du centre, notamment Koungheul (Missirah Wadène), enregistrent des termes d'échange nettement dégradés, autour de 700 kg de mil par bovin, soit près de trois fois moins que dans les zones les mieux valorisées.

Tableau 2 – Évolution du prix moyen du caprin mâle par région en FCFA/tête

Région	Oct. - Nov. 2025 (FCFA/tête)	Août - Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	45 000	45 000	0	45 000	
Kaffrine	40 000			30 500	+31
Kaolack	41 667	35 000	+19	34 688	+20
Louga	36 188	34 844	+4	33 425	+8
Matam	38 750	43 750	-11	38 117	+2
Saint-Louis	37 214	37 714	-1	32 530	+14
Tamba	40 400	40 700	-1	36 618	+10
Sénégal	38 286	38 250	0	34 503	+11

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 2 rend compte des prix du caprin mâle, souvent considéré comme un « bétail de survie ». Pour la période, ils conservent des prix plus accessibles qui varient entre 36 000 FCFA et dans certaines zones de Louga et Saint Louis à environ 45 000 FCFA dans le nord du pays.

La liquidité des caprins mâles sur les marchés ruraux en fait un instrument important de résilience pour les ménages vulnérables. Pour les caprins mâles, une hausse de +19% et une baisse de -11% sont observées respectivement à Kaolack et à Matam par rapport à la période d'Aout - septembre 2025. Comparée à la moyenne quinquennale, la tendance est globalement haussière, avec des augmentations comprises entre +2% et +31%.

Tableau 3 – Évolution du prix moyen du caprin femelle par région en FCFA/tête

Région	Oct. - Nov. 2025 (FCFA/tête)	Août - Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	30 000	35 000	-14	35 000	-14
Kaffrine	30 000			23 200	+29
Kaolack	43 333	32 500	+33	31 042	+40

Louga	31 375	29 906	+5	28 178	+11
Matam	26 875	31 250	-14	26 458	+2
Saint-Louis	32 286	34 071	-5	29 206	+11
Tamba	30 800	30 050	+2	29 914	+3
Sénégal	32 089	31 462	+2	28 477	+13

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Les prix des caprins femelles (tableau 3) connaissent eux une légère hausse de +2% à l'échelle nationale comparée à la période passée. Le phénomène est plus marqué à Kaolack avec une hausse de +33%, comme précédemment.

Par rapport à la moyenne quinquennale, une variation de +13% est notée au niveau national signifiant

Tableau 4 – Évolution du prix moyen de l'ovin mâle par région en FCFA/tête

Région	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/tête)	Août – Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	70 000	75 000	-7	65 000	
Kaffrine	80 000			79 000	+1
Kaolack	86 667	85 000	+2	77 500	+12
Louga	88 571	85 938	+3	82 819	+7
Matam	84 375	86 250	-2	79 950	+6
Saint-Louis	72 143	67 929	+6	67 779	+6
Tamba	76 000	79 500	-4	75 884	+0
Sénégal	80 833	79 620	+2	76 718	+5

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Pour ce qui des ovins, les mâles (tableau 4) affichent des prix stables au niveau national même si des disparités régionales subsistent notamment à Saint Louis et Louga ou des hausses des +6% et +3% ont respectivement été relevées alors qu'une baisse notable de 7% est observée à Fatick.

S'agissant des ovins femelles (tableau 5), de fortes variations ont été rapportées à Kaolack (23%), ainsi qu'à Fatick (10%). Par rapport à la moyenne, une hausse de 8% est enregistrée au niveau national.

Tableau 5 – Évolution du prix moyen de l'ovin femelle par région en FCFA/tête

Région	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/tête)	Août – Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	50 000	45 500	+10	45 000	
Kaffrine	70 000			48 500	+44
Kaolack	67 667	55 000	+23	56 875	+19
Louga	58 429	55 188	+6	50 383	+16
Matam	54 375	51 250	+6	45 475	+20
Saint-Louis	51 071	47 786	+7	47 214	+8
Tamba	42 550	43 900	-3	42 729	-0
Sénégal	54 435	50 220	+8	47 189	+15

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Pour ce qui est des bovins, dans l'ensemble, les mâles atteignent leurs plus fortes valeurs dans la région de Fatick, où une tête peut se négocier jusqu'à 800 000 FCFA. Cela traduit une forte demande dans cette zone centrale bien reliée aux marchés urbains (tableau 6).

Au niveau national, les prix sont comparables à la saison passée mais bien supérieurs à la même période pour la moyenne des 5 dernières années.

Le prix des bovins femelles connaît la même tendance (tableau 7) mais avec une augmentation plus marquée avec la période passée (hausse de 8% au niveau national).

Tableau 6 – Évolution du prix moyen du bovin mâle par région en FCFA/tête

Région	Oct. - Nov. 2025 (FCFA/tête)	Août - Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	800 000	700 000	+14	650 000	+23
Kaffrine	350 000			390 000	-10
Kaolack	500 000	433 750	+15	431 250	+16
Louga	491 429	535 417	-8	459 667	+7
Matam	481 250	493 750	-3	339 167	+42
Saint-Louis	525 000	456 429	+15	411 500	+28
Tamba	371 000	354 400	+5	348 711	+6
Sénégal	470 962	459 250	+3	399 669	+18

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Tableau 7 – Évolution du prix moyen du bovin femelle par région en FCFA/tête

Région	Oct. - Nov. 2025 (FCFA/tête)	Août - Sep. 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	450 000	350 000	+29	350 000	+29
Kaffrine	300 000			318 000	-6
Kaolack	331 667	200 000	+66	308 333	+8
Louga	431 250	357 143	+21	325 822	+32
Matam	286 250	300 000	-5	219 308	+31
Saint-Louis	342 143	338 571	+1	274 762	+25
Tamba	265 600	246 000	+8	235 332	+13
Sénégal	336 558	312 500	+8	274 250	+23

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 8 montre que le prix moyen du riz est resté globalement stable par rapport à la période d'Aout-septembre 2025.

Cependant, il demeure nettement supérieur à la moyenne quinquennale avec une hausse de 11%. Cette tendance reflète la dépendance structurelle du Sénégal aux importations. Combiné à la hausse du coût des autres céréales (mil, sorgho), ces résultats signalent une réduction de la capacité d'achat des ménages pastoraux, en particulier dans les zones où les termes d'échange sont défavorables à Tambacounda (-10%) et Louga (-6%) comparée à la moyenne nationale qui est de (-2 %).

Tableau 8 – Évolution du prix moyen du riz par région en FCFA/kg

Région	Oct. - Nov. 2025 (FCFA/kg)	Août - Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	410	400	+3	410	0
Kaffrine	500			375	+33
Kaolack	433	433	0	395	+10
Louga	393	419	-6	366	+7
Matam	400	400	0	364	+10
Saint-Louis	386	371	+4	347	+11
Tamba	365	405	-10	346	+5
Sénégal	395	403	-2	356	+11

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

En ce qui concerne le mil (tableau 9), le prix a fortement baissé à Kaolack (11%) par rapport à août-septembre. Il affiche une hausse de 6% pour Louga. Au niveau national, les prix sont à peu près stables par rapport à la moyenne historique des cinq dernières années.

Tableau 9 – Évolution du prix moyen du mil par région en FCFA/kg

Région	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/kg)	Août – Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	250	250	0	150	+67
Kaffrine	175			236	-26
Kaolack	233	263	-11	238	-2
Louga	326	307	+6	354	-8
Matam	338	338	0	335	+1
Saint-Louis	443	439	+1	409	+8
Tamba	276	292	-5	294	-6
Sénégal	333	338	-2	337	-1

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Enfin, le tableau 10 montre que le prix du sorgho a enregistré une baisse par rapport à la moyenne quinquennale (-6%), celle-ci est très marquée entre octobre-novembre et août-septembre 2025 pour les régions de Saint Louis et Tambacounda.

Cette tendance est favorable aux consommateurs mais défavorable aux producteurs.

*Tableau 10 – Évolution du prix moyen du sorgho par région en FCFA/kg

Région	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/kg)	Août – Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick				200	
Kaffrine	300			238	+26
Kaolack	358	325	+10	342	+5
Louga	312	315	-1	359	-13
Matam	375	375	0	355	+6
Saint-Louis	463	520	-11	499	-7
Tamba	238	268	-11	335	-29
Sénégal	343	363	-6	365	-6

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le prix de l'aliment pour bétail reste relativement stable (+1% par rapport à la moyenne quinquennale) avec des hausses ponctuelles dans certaines régions dont Louga (+2%) et Tambacounda (+7%).

Tableau 11 – Évolution du prix moyen de l'aliment pour bétail par région en FCFA/kg

Région	Oct. – Nov. 2025 (FCFA/kg)	Août – Sep. 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Oct.-Nov. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	350	350	0	200	+75
Kaffrine	300			255	+18
Kaolack	358	358	0	324	+11
Louga	280	275	+2	268	+5
Matam	288	300	-4	285	+1
Saint-Louis	279	279	0	279	-0
Tamba	272	255	+7	277	-2
Sénégal	289	285	+1	276	+5

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

L'analyse conjointe des prix du bétail et des céréales montre une situation contrastée pour les éleveurs.

Si la valorisation du cheptel est globalement en hausse, notamment à Fatick, Kaolack et Saint-Louis, la cherté persistante des céréales (en particulier du riz) impacte le pouvoir d'achat pastoral dans plusieurs régions. Les zones les plus vulnérables semblent être Matam, Louga et Tambacounda, où la combinaison d'un bétail moins valorisé et de céréales plus coûteuses entraîne une dégradation des termes d'échange.

À l'inverse, les régions centrales comme Fatick et Kaolack bénéficient d'une dynamique économique favorable, soutenue par des prix élevés du bétail et une meilleure connectivité aux marchés.

CONCLUSION

La période d'octobre à novembre 2025 se caractérise par une situation pastorale globalement favorable. Les ressources en pâturage et en eau demeurent satisfaisantes dans le centre, le sud et l'est du pays, soutenant un bon état d'embonpoint des petits ruminants. Le nord reste confronté à des déficits fourragers persistants, accentués par un surpâturage prolongé, ce qui affecte davantage les gros ruminants.

Sur le plan sanitaire, les maladies animales restent localisées, principalement dans le nord, sans compromettre la situation générale du cheptel. Le respect du calendrier vaccinal contribue à maintenir un niveau de risque maîtrisé.

Il est à noter que les pénuries d'aliments pour bétail persistent dans le nord et le centre, confirmant une vulnérabilité structurelle liée à la dégradation des pâturages et à la pression croissante sur les ressources naturelles. L'accès aux marchés reste globalement bon mais l'appui au secteur pastoral demeure très partiel et inégalement réparti.

L'analyse des marchés révèle une dynamique contrastée. Les prix du bétail sont globalement en hausse, en particulier pour les bovins dont la valorisation atteint des niveaux élevés dans les régions centrales.

A l'inverse, les prix des céréales restent soutenus, notamment pour le riz, toujours supérieur à la moyenne quinquennale. Cette combinaison entraîne une amélioration du pouvoir d'achat pastoral dans certaines zones (Fatick, Kaolack, Saint-Louis), mais une dégradation notable dans d'autres où les termes d'échange sont défavorables aux éleveurs.

Dans l'ensemble, la période est ainsi marquée par une relative stabilité. Néanmoins, les disparités régionales appellent une vigilance accrue, notamment dans les zones sahéliennes où se cumulent déficits fourragers, faibles termes d'échange et absence de soutien pastoral.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Perspectives sur la situation à venir :

- Diminution des ressources fourragère et asséchement des eaux de surface temporaires
- Poursuite des transhumances de direction de nord-sud
- Baisse des prix de certaines céréales et une hausse des prix des animaux

Recommandation pour les éleveurs, les organisations pastorales, les services vétérinaires, les services étatiques, les acteurs de la société civile, et les organisations humanitaires :

- Renforcer les Unités pastorales afin qu'elles puissent jouer convenablement leur rôle dans la préservation des ressources naturelles et la gestion des conflits
- Aménager les mares pour augmenter la durée de conservation de l'eau
- Mettre en place un cadre de concertation pour harmoniser les interventions des différents acteurs évoluant dans le pastoralisme tout en mutualisant leurs ressources (humaines, matérielles et financières)
- Introduire la Gestion Holistique comme approche de restauration des terres dégradées dans les politiques locales voire nationale
- Aménager des pare feux pour une bonne maîtrise des feux de brousse
- Appuyer les ménages vulnérables à travers la mise à disposition d'aliments de bétail
- Mettre en place des centres de collecte du lait pour minimiser les pertes en période forte production
- Former et accompagner les femmes sur les techniques innovantes de transformation, de conservation et de valorisation du lait pour créer plus de valeur ajoutée
- Accompagner les éleveurs à mettre en place des activités de diversification économiques autre que l'élevage

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Mama Guéye (ACF-Sénégal) - mgueye@sn.acfspain.org
- Mor Pène - (ACF-Sénégal) - mpene@sn.acfspain.org
- Ekaterina Ovchinnikova Sagalaeva - (ACF-Sénégal) - esagalaeva@sn.acfspain.org
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF-ROWCA) - elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM).

